

# CONSTRUIRE ET METTRE EN ŒUVRE LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Enjeux de cette nouvelle politique publique

1 JOUR, 7 HEURES

ACTION  
SOCIALE

CODE : GIN15

## Objectifs de la formation

Disposer des principaux leviers pratiques pour engager le développement de l'approvisionnement des restaurations collectives municipales en produits locaux et notamment bio

## Parmi nos formateurs

- Professionnel(s) du secteur

## Public concernés

- Elus des communes et des EPCI, Directeur et chargé de missions en intercommunalité, tout agent impliqué dans le projet alimentaire territorial (communes et EPCI)

## Critères d'admission

- Cette formation entre dans le champ d'application des dispositions relatives à la formation professionnelle continue car considérée comme une action d'adaptation et de développement des compétences des salariés.

## Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

## Agriculture et alimentation : identifier les enjeux d'une politique publique locale au cœur du développement durable

- Comprendre les attentes citoyennes croissantes notamment en termes de santé et d'alimentation
- Décrypter les nouvelles interactions territoriales sur les compétences environnement, aménagement, emploi
- Comprendre le rôle spécifique des communes et des intercommunalités

## Comment créer un projet alimentaire territorial (ou PAT)

- Définir les termes : vente directe, circuits courts, circuits de proximité, filière alimentaire locale
- Identifier les actions à mener : animation territoriale, éducation alimentaire dans les écoles, formation des personnels en restauration collective, développement économique
- Comment construire un partenariat dans le cadre d'un PAT
- Connaître les contraintes juridiques et financières

## Votre projet alimentaire territorial : quelles sont les étapes à respecter

- Établir un diagnostic des approvisionnements
- Définir des enjeux et des objectifs clairs
- Réfléchir à une stratégie d'action adaptée
- Construire et lancer un programme d'actions
- Réfléchir à une évaluation continue

---

## Communes, intercommunalités : comment travailler ensemble sur le PAT

- Retour sur la Loi Alimentation : les nouvelles réglementations
- Panorama national de l'approvisionnement bio et local des restaurations collectives
- Comment articuler l'action communale et intercommunale : diagnostic, équipements, structuration de la filière, sourcing fournisseurs
- Connaître les principaux vecteurs dans la commande publique pour relocaliser l'approvisionnement en produits locaux et notamment bios

---

## Outils et leviers pour promouvoir l'appui des intercommunalités aux communes

- Clarifier la gouvernance au projet : quelles compétences, dans quels services
- Quels moyens humains et financiers mettre en œuvre : budget, financement, transversalité interne, profils de poste...
- Comment s'appuyer sur les communes et les structures socio-économiques locales (Chambres consulaires, agence de développement, opérateurs économiques, conseils de développement)

---

## Dates

### Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

#### ■ Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

#### ■ Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

#### ■ Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au [logistiqueformations@infopro-digital.com](mailto:logistiqueformations@infopro-digital.com) et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.

